

*Le club de patinage artistique
de Mont-Tremblant vous convie*

à sa 22^e édition de la

Compétition Invitation Mont-Tremblant 2011



17-18-19-20 novembre 2011

À L'ARÉNA DE MONT-TREMBLANT

Cette compétition s'adresse aux clubs des régions suivantes :

*Laurentides, Lanaudière, Laval,
Outaouais, Rive-Sud, Bourassa, Abitibi,
Montréal-Concordia - Eastern Ontario Section*

Bienvenue à tous !

Pour informations : Roxanne Lacasse : 819-425-3364

Sanctionné par La fédération de patinage artistique du Québec

Sanction no: IR-11-038 région des Laurentides

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association

Compétition Invitation Mont-Tremblant 2011

COMITÉ ORGANISATEUR

PRÉSIDENTE : Roxanne Lacasse
SECRÉTAIRE : Joanne Charbonneau
TRÉSORIÈRE : Lise Levert

OFFICIELS

REPRÉSENTANT(E) TECHNIQUE : Hugnette Andreu
SPÉCIALISTE DE DONNÉES EN CHEF : Dominique Petit
SPÉCIALISTE DES DONNÉES INFORMATIQUES : Luc Sanscartier

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 ENDROIT

La compétition se tiendra à :

ARÉNA DE MONT-TREMBLANT

625, rue Cadieux

Mont-Tremblant, Québec J8E 2T4 819 425-5517

2.0 DIMENSION DE LA PATINOIRE

La dimension de la surface glacée est de 80' x 200'.

3.0 RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, La Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer tous les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes ; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 CONDUITE DES CONCURRENTS

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 RESTRICTIONS

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite ou si la catégorie du patineur ou de la patineuse inscrit (e) est annulée. **Aucun autre cas de remboursement ne sera pris en considération.**

6.0 INSCRIPTIONS

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être reçus AU PLUS TARD LE 1er Octobre 2011 à l'adresse suivante :

**COMPÉTITION INVITATION MONT-TREMBLANT
C.P. 4683
MONT-TREMBLANT, QUÉBEC
J8E 1A1**

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 DATE LIMITE D'AGE

Le 1^{er} juillet qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétitives et les patineurs des catégories «Sans limites». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 FRAIS D'INSCRIPTIONS

\$50 par événement pour les catégories STAR jugées UPU
\$75 par événement pour les catégories STAR (JUNIOR BRONZE À OR) & COMPÉTITIVES jugées CPC

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du **CPA Mont-Tremblant INC** et datés **au plus tard le 1er Octobre 2011.**

Aucun chèque postdaté après le 1er octobre 2011 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite. Des frais de 25 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 DATE LIMITE DES TESTS

La date limite pour les tests est la même que la date limite d'inscription

10.0 CALCUL DES RÉSULTATS

Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats «UPU» (un par un) et «CPC» (calcul par points cumulatifs) seront utilisées selon les catégories.

11.0 MUSIQUE

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

12.0 ENREGISTREMENT

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

13.0 FRAIS D'ADMISSION

Admission générale : 2\$ par jour
Enfant de 6 ans et moins : gratuit

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire). ***Une salle de repos sera aménagée pour les entraîneurs lors de cette fin de semaine.***

14.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a le programme court et libre, il y aura remise de médailles pour chaque événement.

Les remises auront lieu quelques temps après l'annonce des résultats.

Aucune médaille ne sera remise avant la remise de médaille officielle.

16.0 HORAIRE DE LA COMPÉTITION

Un horaire provisoire des activités, ainsi que l'avis de compétition et les formulaires seront affichés sur le site de la région au www.arpal.ca

17.0 FORMATION DES GROUPES :

Les groupes de patineurs des catégories compétitions : Selon les règlements de Patinage Canada

Les groupes de patineurs des catégories « STAR », « Débutant, Intermédiaire et Sans limite » : Si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

18.0 VIDÉO :

Seules les caméras autonomes (qui fonctionnent sur piles), sans fil, ni rallonge, ni trépied, seront autorisées à filmer pendant la compétition, à l'exception de la caméra officielle autorisée de la compétition.

Ces mesures sont prises dans le but d'assurer la sécurité de tous, dans les estrades.

Le détenteur de la caméra vidéo officielle seulement, sera autorisé à vendre aux intéressés, une reproduction de la performance des participants et participantes à cette compétition moyennant rémunération.

Les personnes ne respectant pas ces règlements, pourront être invitées à remiser leur caméra.

19.0 RESTAURANT :

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 HÉBERGEMENT

HÔTEL OFFICIEL :

Le Grand Lodge Mont-Tremblant
2396, rue Labelle
Mont-Tremblant, Québec J8E 1T8

Pour réservations : 819 425-2734 ou sans frais 1 800-567-6763
www.legrandlodge.com

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est conclue, dans le cadre de la **Compétition Invitation Mont-Tremblant**.

Pour de plus amples informations sur les autres sites d'hébergement de la région, veuillez vous référer au site internet suivant:

www.tourismemonttreblant.com

21.0 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la personne suivante :

Présidente de la compétition : Roxanne Lacasse 819 425-3364

Vous pouvez nous rejoindre à l'aréna de Mont-Tremblant, les jours suivants au numéro 819 425-5517 :

Lundi : de 15h30 à 19h00

Mercredi : de 15h30 à 20h00

Vendredi : de 15h30 à 19h00

CATÉGORIES PATINEURS DE COMPÉTITION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex. : en simple) lors de la même compétition.**

 **Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.**

PATINEURS EN SIMPLE :

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

SENIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames 4 min. +/- 10 sec.
Messieurs 4 min. 30 sec. +/-10 sec.

JUNIOR

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs 4 min. +/-10 sec.

NOVICE

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

PRÉ-NOVICE

Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILE

Selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILE :

Test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1er juillet qui précède la compétition*

Musique programme libre : Dames et messieurs 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

CATÉGORIES SANS-LIMITE

Contenu de programme ;

- Sauts : six éléments de sauts au maximum
 - Un des sauts doit avoir un appel de type Axel
 - Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.
Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.

Pirouettes : Deux pirouettes au maximum. Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.

- Les deux pirouettes doivent être de nature différente (ex.pirouette d'une position, pirouette combinée)
- Séquence de pas en position arabesque
 - Une séquence de pas en position arabesque au maximum. *Toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.*
- **Aucune restriction de test.**
-

❖ **SANS LIMITES 6 ANS**

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

❖ **SANS LIMITES 7 ANS**

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

❖ **SANS LIMITES 8 ANS**

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames et Messieurs

❖ **SANS LIMITE 9 ANS**

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs

CATÉGORIE PATINAGE STAR

Dames & Messieurs

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux «Championnats de Section» de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

*Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile : Senior Bronze

Pré-Novice : Junior Argent

Novice: Senior Argent

Junior: Or

PATINAGE EN SIMPLE * STAR

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT :

Test : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames et Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliqué sur la note technique.

PRÉ-PRÉLIMINAIRE :

Test : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 sec.)

Dames et Messieurs

PRÉLIMINAIRE :

Test : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

JUNIOR BRONZE :

Test : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 sec.)

Dames et messieurs

SENIOR BRONZE :

Test : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 2 minutes 30 secondes (+/- 10 sec.)
Dames et messieurs

JUNIOR ARGENT :

Test : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre

Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 sec.)
Dames et messieurs

SENIOR ARGENT :

Test : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test or de style libre

Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 sec.)
Dames et messieurs

OR :

Test : Avoir réussi le test complet or de style libre

Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)
Messieurs : - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes (+/- 10 secondes)

